

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
24 septembre 2003

Original : français

**Lettre datée du 19 septembre 2003, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir, ci-joint, copie de la déclaration de S. E. M. Laurent Gbagbo, Président de la République de Côte d'Ivoire, à l'occasion du premier anniversaire du déclenchement de la rébellion armée en Côte d'Ivoire (voir annexe).

Je vous prie de bien vouloir faire publier ce message comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(*Signé*) Philippe **Djangone-Bi**



**Annexe à la lettre datée du 19 septembre 2003,
adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la Côte d'Ivoire
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Lettre de S. E. M. Laurent Gbagbo aux Ivoiriens, à l'occasion
du premier anniversaire du déclenchement de la rébellion armée en Côte d'Ivoire**

Mes chers compatriotes,

Voilà un an que notre pays vit dans la guerre. C'est un an de cauchemar. Car cette situation ne ressemble pas à la Côte d'Ivoire. Dans l'impossibilité de joindre chacun de vous, en ce jour anniversaire de la triste nuit du 18 au 19 septembre 2002, j'ai choisi de m'adresser à vous à travers cette lettre.

Mes premières pensées vont naturellement aux victimes innocentes de cette guerre absurde. À ceux qui sont morts comme à ceux qui sont marqués à vie dans leur chair et dans leur âme. Mais cet anniversaire me donne aussi l'occasion de partager, avec mes compatriotes et avec tous nos amis qui nous ont secourus et qui continuent de nous aider, le bilan que je dresse de cette année perdue.

Je l'ai déjà dit. Ceux qui ont attaqué la Côte d'Ivoire ne peuvent pas affirmer qu'ils ont agi ou qu'ils agissent pour le bien des habitants de ce pays. La souffrance quotidienne de nos concitoyens, sur toute l'étendue du territoire national, témoigne du contraire.

Ainsi se trouvent confortés le sens de mon combat politique et mon option de la transition pacifique à la démocratie. Nul n'ignore les raisons pour lesquelles les Ivoiriens ont porté librement leur choix sur le programme que je leur ai présenté aux élections présidentielles de l'an 2000.

Je me suis battu, pendant 30 ans, pour une transition pacifique à la démocratie, parce que pour moi, c'est la seule voie qui permettra à la Côte d'Ivoire de demeurer en tant que nation et de relever les nouveaux défis qui se posent à notre pays, à l'Afrique et au monde. Et cela pour trois raisons principales que je rappelle :

- La démocratie permet à la Côte d'Ivoire de sortir, sans violence, du blocage politique causé par 30 ans de parti unique, comme je l'ai écrit dès 1983, dans Côte d'Ivoire pour une alternative démocratique;
- La démocratie permet à la Côte d'Ivoire de sortir de la crise économique qui a commencé dans les années 80 et qui a atteint son point culminant dans les années 90, avec la rupture de nos relations avec les principales institutions financières internationales;
- La démocratie permet enfin de mettre en oeuvre une politique qui donne à tous les habitants de ce pays une protection égale contre la maladie, à tous les enfants l'égalité des chances dans la vie et à toutes les régions la garantie d'un développement équilibré.

Aujourd'hui, nous avons connu tous les régimes : le parti unique, le coup d'État, le régime militaire, la rébellion... Chaque expérience nous démontre l'importance de la démocratie. C'est elle qui fonde la stabilité et le développement des grands pays. C'est elle qui sauvera la Côte d'Ivoire.

C'est pourquoi je me propose ici de jeter avec vous un regard sur le chemin que nous avons parcouru ensemble, avant de donner mon sentiment sur le processus actuel de règlement de la crise.

Souvenons-nous de l'état où se trouvait notre pays en l'an 2000, au moment où j'arrivais au pouvoir.

Au plan politique tout d'abord. La mort du Président Houphouët-Boigny, survenue en 1993, avait vu éclater au grand jour la guerre de succession qui couvait entre ses héritiers. C'est dans ce climat délétère que s'est déroulé le mandat du Président Bédié. La guerre des héritiers a conduit la Côte d'Ivoire au coup d'État de décembre 1999.

Pour éviter que notre pays ne s'écarte irrémédiablement de la voie de la démocratie, j'ai appelé mon parti et tous les Ivoiriens, à s'impliquer dans la gestion de la transition militaire. Ensemble, nous avons adopté une nouvelle Constitution fondée sur le respect des droits de l'homme et un Code électoral garantissant la transparence des élections.

Mais le pays n'en demeurait pas moins dans une impasse économique. La Côte d'Ivoire enregistrait une croissance négative de -2,3 % en l'an 2000. Une contre-performance jamais réalisée dans toute l'histoire économique du pays.

Les performances des régies financières étaient mauvaises, avec une moins-value de recettes de 139,5 milliards en l'an 2000 contre 119 milliards en 1999. La dette extérieure représentait toujours près de 90 % du produit intérieur brut. Un pourcentage qui hypothéquait nos ressources et compromettait nos relations avec les institutions financières internationales. Les arriérés intérieurs avaient atteint 433 milliards de francs.

L'incapacité du pays à honorer ses engagements extérieurs a amené les institutions financières internationales et les partenaires au développement à rompre leurs relations avec la Côte d'Ivoire. Tous les secteurs de l'économie étaient en crise.

Au plan social, le sort des jeunes dans un système scolaire en panne se traduit par des crises à répétition. La pauvreté grandissante dans les campagnes et en ville, le délabrement des infrastructures sanitaires, l'incapacité de se soigner ont fini par donner aux Ivoiriens le sentiment d'être les laissés-pour-compte du développement.

La situation de la sécurité était des plus préoccupantes. La guerre civile au Libéria a occasionné la circulation d'armes de guerre dans toute la sous-région et l'apparition du grand banditisme à Abidjan et dans les grandes villes.

C'est dans ce climat d'insécurité que la Côte d'Ivoire a connu les affrontements nés du refus de la junte militaire de proclamer les résultats de l'élection présidentielle et des appels à la contestation de ces résultats une fois proclamés.

Ainsi donc, quand j'arrivais au pouvoir, l'État lui-même était à reconstituer. Je me suis fixé pour première mission de rassembler dans la République, autour de nos institutions, toute la classe politique et d'appeler tous les Ivoiriens et tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire à la repentance, au pardon et à la réconciliation en organisant le Forum pour la réconciliation nationale. C'est dans cet esprit que j'ai formé les gouvernements successifs et entrepris les réformes nécessaires à la reprise

économique et à la mise en oeuvre du programme politique pour lequel vous m'avez élu.

Parmi les réformes engagées, il faut rappeler toutes les mesures ayant permis le rétablissement des relations avec les bailleurs de fonds : le budget sécurisé, la désignation des responsables des régies financières par appel à candidatures, le respect des échéances de la dette extérieure, la négociation et la signature d'un programme avec le FMI et la Banque mondiale, l'ouverture à de nouveaux partenaires au développement...

Notre Parlement a adopté les lois créant les institutions démocratiques prévues par la Constitution : la Commission électorale indépendante, le Conseil constitutionnel, etc. Dans le même temps, le Parlement a voté les lois créant le nouveau statut de la police, le statut du corps préfectoral, etc.

L'élaboration d'une loi de programmation militaire visait à doter le pays d'une armée capable de remplir avec efficacité ses missions traditionnelles de défense et de sécurité. Cette loi n'était pas achevée quand la guerre a éclaté.

La décentralisation était en marche. L'engouement qu'a suscité l'élection des Conseils généraux de département est à la mesure des espoirs que les populations rurales en particulier placent dans la décentralisation. Cette élection a montré en outre que toutes les formations politiques du pays avaient accepté d'entrer dans le jeu démocratique en participant au scrutin.

La réforme de la filière café-cacao a permis de « rendre le pouvoir » aux paysans et fonder ainsi le développement sur la richesse de ceux qui la produisent effectivement.

La gratuité des fournitures scolaires et la suppression de l'uniforme vise à empêcher que la situation sociale et économique des parents n'écarte les enfants de l'instruction.

L'assurance maladie universelle enfin est un système de couverture sanitaire qui concerne tous les habitants de Côte d'Ivoire, sans distinction de nationalité afin d'établir l'égalité de tous devant la maladie.

Telles sont les raisons pour lesquelles vous m'avez élu. Mon devoir était de répondre à vos attentes. Pendant les deux ans que nous avons mené ensemble ces réformes, j'ai bénéficié de votre confiance. Nous étions loin de penser que cela pouvait irriter au point de conduire à déclarer la guerre à la Côte d'Ivoire.

C'est pourquoi je dis que l'attaque intervenue dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002 est une guerre contre la démocratisation et la modernisation de la Côte d'Ivoire.

La crise ivoirienne n'est donc pas ce qu'on a dit qu'elle était. Elle n'est pas une mutinerie, car les Zinzins et les Bahéfouès n'ont servi que de paravents. Elle n'est pas une guerre des clans car le pouvoir ne s'est pas retrouvé opposé à lui-même.

Il s'agit d'un coup d'État mené dans la violence qui a échoué et qui s'est transformé en rébellion. Des putschistes, appuyés par des mercenaires étrangers, ont attaqué notre pays pour prendre le pouvoir par la force. Ayant échoué, ils occupent une partie du territoire national, avec l'appui des pires criminels de guerre que l'Afrique de l'Ouest ait jamais connus.

Il se sont livrés à des atrocités sans nom sur les populations civiles. Ils continuent de piller les ressources agricoles et minières dans les zones qu'ils occupent. La vie économique et sociale du pays est désorganisée. La Côte d'Ivoire vit au ralenti.

C'est contre cette voie funeste pour le pays, contre ce mode anachronique de la conquête du pouvoir par la force que je me bats, avec vous, depuis la nuit du 18 au 19 septembre 2002.

Les forces armées et de défense de Côte d'Ivoire se sont trouvées en première ligne dès le départ. Elle ont donné la riposte qui s'imposait pour libérer la ville d'Abidjan. Elles ont payé un lourd tribut dans ces premiers combats. Honneurs à nos soldats tombés, les armes à la main.

Dans les villes et campagnes du nord, des agents des forces de l'ordre (policiers, gendarmes, agents des douanes et des eaux et forêts) ont été systématiquement assassinés, souvent avec leur famille. Les survivants (autorités civiles, fonctionnaires, opérateurs économiques, citoyens ordinaires) ont dû tout abandonner pour fuir, dans les conditions les plus éprouvantes. Ils ont tout perdu.

C'est toute cette souffrance infligée à notre peuple et à notre pays qui s'appelle la crise ivoirienne. Or, à un moment donné, l'on a voulu montrer du doigt, en Europe notamment, des faits d'insécurité comme étant la manifestation de la crise ivoirienne. L'événement, ce ne serait plus la guerre mais, par exemple, les « escadrons de la mort ». Or l'événement dans ce pays reste bien le fait qu'un pouvoir élu démocratiquement est attaqué par une rébellion armée visant à le renverser.

Pour mettre fin aux souffrances et rétablir la dignité de la Côte d'Ivoire, deux options s'offraient à moi : la voie de la guerre et la voie de la négociation. Pour ne pas aggraver la douleur de notre peuple et préserver les chances de l'unité nationale, j'ai choisi la négociation.

La négociation s'est engagée, dès le début de la crise, sous les auspices de la CEDEAO. Je tiens ici à remercier tous les chefs d'État de la sous-région et le Président Tabo Mbeki, alors Président en exercice de l'Union africaine, pour les efforts qu'ils n'ont cessé de déployer en vue de la paix en Côte d'Ivoire.

Je voudrais également, en votre nom, exprimer toute notre reconnaissance à la France qui, en plus d'une importante force d'interposition présente sur le terrain, a proposé la Table ronde de Linas Marcoussis à la classe politique et à la rébellion.

J'estime, pour ma part, que l'Accord de Marcoussis n'était pas la meilleure des solutions. Mais j'ai résolu d'appliquer avec sérieux les dispositions de cet accord qui sont de nature à sortir la Côte d'Ivoire de la crise. Je l'ai dit à plusieurs reprises. L'important ce n'est pas d'être pour ou contre Marcoussis. L'important c'est d'être pour ou contre la paix. Pour ou contre les intérêts à long terme de la Côte d'Ivoire. Je suis pour la paix. C'est pourquoi j'ai fait ma part de sacrifice. Les points les plus difficiles, à mes yeux, sont aujourd'hui derrière moi.

Ces points sont au nombre de quatre :

1. La nomination de Seydou Diarra et la formation du gouvernement. La plus grande majorité de l'opinion nationale était contre ce gouvernement. Le problème n'était pas le fait d'admettre des personnalités autres que celles de mon

parti dans le gouvernement. Ce sont que les Ivoiriens ont refusé, c'était de voir siéger dans le Gouvernement de la République des rebelles, ceux-là mêmes qui ont pris les armes et attaqué le pays et qui sont toujours armés. À force de parlementer, de discuter avec les uns et les autres, j'ai réussi à vous convaincre. Vous avez accepté, au nom de la paix. Ce gouvernement qui existe depuis février 2003 est aujourd'hui complet.

2. La loi d'amnistie. Sur ce point également, les réticences étaient nombreuses et justifiées. Il s'agissait en effet d'accorder l'amnistie à des rebelles qui n'ont pas encore déposé les armes et qui occupent une partie du pays. Là aussi, j'ai dû me faire violence en demandant à notre Parlement de voter la loi d'amnistie que j'ai promulguée aussitôt.

3. La réintégration des militaires déserteurs dans l'armée. J'ai demandé au Ministre chargé de la défense de prendre un arrêté réintégrant dans l'armée tous les militaires déserteurs qui ont participé ou non au coup d'État de 1999, aux différentes tentatives de coups d'État et à la guerre civile.

4. La réinsertion des militaires déserteurs dans les unités de l'armée. J'ai demandé au chef d'état-major de recevoir et d'affecter les militaires déserteurs qui reviennent dans les unités de l'armée. Parmi ces militaires, il y en a qui ont pris les armes contre leurs frères d'armes. Ceux-ci ont accepté de les recevoir.

Voilà ce qui était pour moi, chef d'État, difficile à vous faire accepter. Je vous remercie de m'avoir compris. Il reste d'autres points de l'Accord de Marcoussis se rapportant notamment à la Constitution en son article 35, à la loi sur le foncier rural, à la loi sur l'identification et au code de la nationalité.

Ces problèmes sont importants. Mais leur règlement ne peut être un préalable à l'intégrité du territoire et à la paix.

Nous avons consenti d'importants sacrifices, mais la moisson reste maigre. Le seul résultat positif que nous ayons obtenu, c'est la cessation de la guerre en tant que batailles aux fusils et aux canons, opposant deux groupes armés. C'est un pas de géant dans la conquête de la paix. Ce pas signifie la fin de la mort massive de nos concitoyens et des personnes qui vivent en Côte d'Ivoire. Il permet à certains de nos compatriotes de regagner leurs lieux d'habitation.

Mais ce résultat est cependant mince, au regard des problèmes de la nation et de l'État. Depuis huit mois, nous faisons du surplace. Nous piétinons. Nous tournons en rond.

Presque tous les problèmes qui ont décidé les Ivoiriens à accepter l'Accord de Marcoussis ne sont pas encore résolus :

- Le pays reste coupé en deux;
- La radio et la télévision nationales n'émettent pas dans les zones sous occupation rebelle;
- L'administration n'est pas déployée sur l'ensemble du territoire national;
- La justice n'est pas rendue sur l'ensemble du territoire national, certaines régions étant livrées à l'arbitraire des armes;
- Les services sociaux (école et santé) sont perturbés.

Tous les sacrifices que nous avons consentis méritent un sort meilleur. Aujourd'hui, encore moins qu'hier, la rébellion ne peut pas triompher. Faisons alors triompher la raison. C'est pourquoi, en votre nom, je demande à la communauté internationale, singulièrement à la CEDEAO, à la France, à l'ONU, tous représentés au sein du Comité de suivi, de faire entendre raison à ceux qui ont pris les armes contre la Côte d'Ivoire. Le pacte moral qui nous lie à la communauté internationale, c'est de refuser la voie de la guerre pour mettre fin à la guerre.

J'entends respecter ce pacte. Mais j'entends également ne pas laisser compromettre l'avenir de la Côte d'Ivoire qui est lié à celui de toute l'Afrique de l'Ouest.

Mes chers compatriotes,

C'est en votre nom que j'invite les rebelles à comprendre qu'ils ne doivent pas compromettre davantage leur réintégration dans la communauté nationale, en exaspérant leurs concitoyens et la communauté internationale.

En 2005, nous devons organiser, à la date constitutionnellement indiquée, des élections justes, libres et transparentes. Mais que vaut cette proclamation, si aujourd'hui même, nous sommes incapables de réunifier le pays? Que vaut cette proclamation, s'il existe des gens armés à travers les brousses, les villages et les villes de Côte d'Ivoire? Que vaut cette proclamation, si nous n'avons même pas entrepris d'identification des citoyens et la délivrance des pièces d'identité? Que vaut cette proclamation, si aujourd'hui nous ne faisons pas le recensement électoral et l'établissement des listings électoraux? Que vaut enfin cette proclamation d'intention, si nous sommes incapables d'installer les préfets dans les départements, eux qui demeurent le symbole de la permanence de l'État et veillent à la régularité des opérations de vote?

Non, je ne souhaite pas que mon pays s'enlise dans une paix factice. L'arrêt des hostilités ouvertes n'est pas la fin de la guerre. Je proclamerai la fin de la guerre lorsque notre pays aura retrouvé son unité.

En cette date anniversaire du déclenchement de la guerre, je vous demande, mes chers compatriotes, de prendre courage, de ne jamais désespérer de la Côte d'Ivoire.

Pendant toute l'année, l'épine dorsale de notre résistance a été la fermeté du lien entre le peuple, son armée et le chef de l'État. Là est notre force. Là est le chemin de la paix.

Je demande aux rebelles de déposer les armes. Ce pays a déjà trop souffert. Le temps est venu de mettre fin aux souffrances de notre peuple. Le temps est venu de reconstruire notre pays. Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire.

Laurent Gbagbo